



# Malgré les rendements en baisse de l'assurance-vie Réveiller ses fonds en euros

Comment offrir de meilleurs rendements aux épargnants ? L'assurance-vie (du moins les supports en euros) voit les siens s'effriter dangereusement : 3,3 % seulement en moyenne l'an dernier. Mais les assureurs peuvent difficilement faire mieux. Parce qu'ils garantissent à tout moment le capital placé par leurs clients sur les supports en euros, ils doivent investir pour l'essentiel en obligations. Des placements aujourd'hui peu rémunérateurs. L'immobilier ? Il ne représente souvent que quelques pour cent des investissements. Quant aux actions, leur poids dans les portefeuilles décroît. « Elles représentent rarement plus de 10 à 15 %, contre encore souvent plus de 20 % il y a quelques années », souligne Christophe Eberlé, président d'Optimind. Après deux krachs boursiers en dix ans, les assureurs ont réévalué le risque des actions. Et la future réglementation européenne, Solvabilité II, les dissuade de revenir en Bourse.

Comment, alors, doper le rendement ? « Il faut trouver des solutions pour profiter de la performance des actifs plus risqués, tout en offrant malgré tout des protections aux épargnants, qui ont besoin d'être rassurés », explique Cécile Métrine, directeur marketing et développement produits de Swiss Life.

Les idées ne manquent pas. BNP Paribas Cardif est la première grande banque à avoir lancé dans son réseau, à l'automne, un contrat avec un support d'un nouveau genre, l'euro diversifié. « Sa particularité est de ne pas offrir une garantie en permanence, mais à une échéance choisie par le client : 10 ou 20 ans après la souscription, par exemple », détaille Jean-Pierre Diaz, responsable des pro-

*Le placement fétiche des Français offre une totale sécurité. Mais son rendement baisse. Les assureurs imaginent aujourd'hui de nouveaux contrats. Leur challenge ? Rassurer les souscripteurs et offrir de meilleures performances.*

duits épargne et prévoyance en France de BNP Paribas Cardif. L'assureur, libéré du risque de devoir rembourser le souscripteur à tout moment, investit à plus long terme, et fait la part plus belle à la Bourse. « Jusqu'à 25 ou 30 % de l'actif », note Jean-Pierre Diaz. Tous les cinq ans, les gains obtenus sur le contrat s'ajoutent au capital garanti. Le souscripteur est certain de les conserver s'il laisse son épargne investie sur le contrat jusqu'à l'échéance. Et s'il veut la récupérer plus tôt ? « Il le peut, mais o marché, sans garantie », rappelle Jean-Marc Crestani, directeur épargne et clientèle patrimoniale chez AG2R La Mondiale, l'un des premiers assureurs à avoir proposé un fonds euros diversifié.

Unis, et dédiés aux épargnants qui préparent leur retraite. Ces derniers y versent un capital, sur un support investi plus ou moins largement en actions (trois au choix, par exemple, dans le contrat Fipavie Retraite Garantie lancé par Oddo & Cie). Ils restent libres de faire des retraits à leur guise, mais sans garantie en capital : la valeur de leur contrat varie avec les marchés financiers. Mais s'ils laissent cette épargne investie, ils ont droit, à partir d'une date qu'ils fixent librement (souvent celle de leur départ à la retraite) à un revenu minimal garanti à vie, par exemple 4 %, ou 4,5 %. « C'est un minimum susceptible d'être réévalué tous les ans, en fonction des gains réalisés par le support choisi », souligne Sylvain Coriat, directeur des assurances de personnes chez Allianz France. L'an dernier, sur son contrat à annuités variables, Allianz Retraite Invest4Life, cet assureur l'a revalorisé de 23 % en moyenne.

Pas de miracle : pendant les premières années, le revenu versé au jeune retraité provient simplement de retraits automatiques sur son contrat. Il consomme sa propre épargne. Mais, quand celle-ci est épuisée, une rente viagère prend le relais : l'assureur continue ainsi à lui verser le revenu promis, même s'il vit centenaire. La formule est séduisante, mais les frais sont élevés. « Aux frais de gestion habituels d'un contrat d'assurance-vie en unités de compte, soit 1 % environ, s'ajoutent les frais de la garantie financière mise en place par l'assureur pour couvrir le risque d'une chute des marchés boursiers, et garantir le revenu minimal promis », analyse Sylvain Coriat. Au total, les frais grimpent parfois à 3 % par an.

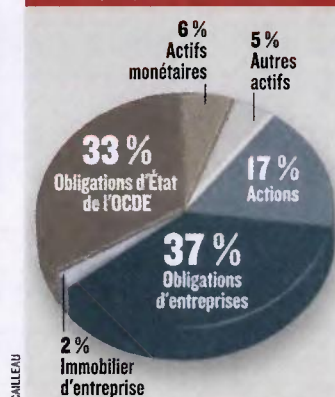
■ ANNE BODESCOT

## Les pistes que testent les compagnies

Cet assureur est aussi le promoteur d'un nouveau concept de fonds en euros, le « fonds à cousin ». Un produit d'une simplicité enfantine. En début d'année, l'assureur investit une part plus importante du capital en actions (20 % par exemple). « Si la Bourse progresse, les gains obtenus dans l'année sont définitivement acquis au souscripteur. Mais si elle chute, et que cette baisse risque d'entamer le capital, l'assureur coupe en revanche tous les investissements en actions jusqu'à la fin de l'année pour garantir le capital. Et il recommence sur le même schéma tous les 1<sup>er</sup> janvier », explique Christophe Eberlé. Ainsi, le souscripteur peut faire des retraits quand il veut : son capital est garanti. Mais le rendement, faste les belles années (5,14 % l'an dernier chez AG2R La Mondiale) peut être nul quand les marchés financiers sont chahutés.

Enfin, les assureurs s'intéressent aux contrats à annuités variables, répandus aux États-

## COMMENT SONT INVESTIS LES FONDS EN EUROS



Répartition de l'actif des assureurs par type de placement après mise en transparence des OPCVM (1 681 mds d'euros au 31/02/2010)